

Sècheresse 2018:

Dispositif d'aide financière exceptionnelle



L'épisode sécheresse de 2018 a impacté la structure de certaines habitations.

Bien que certains propriétaires aient été victimes de dégâts, l'état de catastrophe naturelle n'a pas été reconnu pour Beaufort.

Pour accompagner la réalisation des travaux nécessaires, le Ministère chargé du Logement déploie un dispositif d'aide financière exceptionnelle pour venir en soutien aux personnes concernées disposant d'un faible niveau de ressources.

Vous trouverez ci-joint un document décrivant ce dispositif.

[📄 Dispositif d'aide financière](#)

ATTENTION!

Le dossier complet devra impérativement être transmis à la direction départementale des territoires **avant le 31 juillet 2021**.